

PÉTITION

Pétition demandant le rejet du projet de loi C-391, qui constitue la plus récente tentative des conservateurs pour mettre fin au registre des armes à feu

À LA CHAMBRE DES COMMUNES RÉUNIE EN PARLEMENT

Nous, soussignés, faisons remarquer à la Chambre des communes ce qui suit :

ATTENDU QUE :

1. Le registre des armes à feu constitue une mesure indispensable à la prévention du crime, notamment du plus dangereux et du plus lourd de conséquences, l'homicide;
2. Le registre est interrogé environ 10 000 fois chaque jour par les policiers et d'autres officiers, ce qui accélère et améliore considérablement le déroulement des interventions et des enquêtes;
3. Grâce au registre, près d'un million et demi d'armes à feu ont été retirées de la circulation, permettant ainsi d'accroître la sécurité et de contribuer à la prévention du crime.

EN CONSÉQUENCE, nous pétitionnaires, prions les membres de la Chambre des communes de ne pas appuyer le projet de loi C-391 afin de diminuer les risques de tuerie comme celle de la Polytechnique, dont nous commémorons cette année le triste 20^e anniversaire.

	SIGNATURE Ne pas écrire en caractères d'imprimerie	ADRESSE COMPLÈTE Adresse résidentielle, ville et code postal
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Veuillez retourner la pétition avec les signatures originales le plus rapidement possible, au bureau de la députée de Laval, Nicole Demers, à l'adresse suivante :

Nicole Demers, Édifice de la Confédération, pièce 251, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
(Il n'est pas nécessaire d'affranchir le courrier adressé à une députée)